

Entreprise

INFORMATIONS

CODE PRODUIT

DDE711A

PUBLIC CONCERNÉ

- Notaires et collaborateurs pratiquant le droit des successions et le droit des sociétés

PRÉREQUIS

- Connaissances solides en droit des successions, des libéralités, et des sociétés
- Pratique des transmissions « Dutreil »

NIVEAU

■ Expert

DURÉE

⌚ 0.12 jour(s) (0,84 heures)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Type de formation : Formation en ligne

MODALITÉS D'EXÉCUTIONS ET TECHNIQUES

- Mise à disposition de la vidéo sur votre espace

MODALITÉS D'ENCADREMENT

- Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

- Une fois le paiement validé, accédez à votre vidéo pendant 14 jours dans votre espace personnel : onglet "Location de vidéos"

VOD : Gérer les engagements collectifs de conservation : mise en pratique - François FRULEUX

OBJECTIFS

- Faire un point pratique sur les dernières évolutions concernant le dispositif de transmission « Dutreil » en matière de doctrine fiscale
- Vérifier sa compréhension des mécanismes à l'aide de quatre cas pratiques chiffrés et commentés
- Appréhender le rôle du notaire et conseiller efficacement la clientèle en conséquence

CONTENU

Découvrez cette vidéo : "Gérer les engagements collectifs de conservation"

Durée : 50 min

Les engagements collectifs de conservation, et notamment l'intervention d'un nouvel associé en cours de pacte Dutreil, par François FRULEUX pour INAFON.

- Introduction
- Cas pratique 1
- Cas pratique 2
- Cas pratique 3
- Cas pratique 4